

Allocution de M. Didier Berberat
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2017
Préparer la société 4.0
Samedi 4 novembre 2017
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Messieurs les parlementaires fédéraux,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques cantonales et communales,

Monsieur le Recteur, Messieurs les Vice-Recteurs,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'Université,

Madame la Présidente de l'Assemblée de l'Université,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités universitaires et des Hautes Ecoles,

Messieurs les Docteurs honoris causa,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de l'Université,

Comme vous le savez, nous avons depuis le 1^{er} janvier de cette année une nouvelle loi sur l'Université qui a profondément modifié la gouvernance et le statut de notre Alma Mater.

Le Conseil de l'Université n'a pas échappé à la règle, notamment en ce qui concerne sa composition ainsi que ses compétences.

Désormais, il ne fait plus partie des organes centraux de notre Haute Ecole, mais est devenu une instance indépendante qui participe à l'élaboration des grandes orientations de la politique universitaire, exerce un contrôle sur le fonctionnement de l'Université, afin que ses objectifs soient atteignables, cohérents et pertinents.

Composé de 9 membres nommés par le Conseil d'Etat, alors qu'il en comprenait auparavant 19, il appartient au Conseil de l'Université d'apporter une expertise externe, d'approuver les principales réglementations édictées par l'Université et de se prononcer à l'intention du Conseil d'Etat sur le Plan d'intentions du Rectorat, qui sert de base à la négociation du mandat d'objectifs et de l'enveloppe financière quadriennaux.

Les membres qui composent le Conseil sont très complémentaires et extrêmement attachés à notre Institution. Ils ont tous pour but de favoriser le développement et la pérennité de notre Université qui est un acteur majeur de notre Canton et de l'Arc jurassien, voire au-delà.

Pourtant, les défis ne manquent pas, que l'on observe ce qui se passe au niveau cantonal ou national, notamment sur le plan financier.

Nous en sommes conscients, la situation financière du Canton de Neuchâtel impose malheureusement de prendre un certain nombre de mesures d'économie.

Notre Université, établissement de droit public cantonal autonome, au cœur de la Cité, sera donc, à l'instar des autres services publics, touchée par certaines mesures. Même si le cœur nous incite à refuser d'envisager une baisse des moyens pour notre Alma Mater qui, ces dernières années, a déjà fait des efforts considérables, parfois douloureux, au niveau de la rationalisation, afin que l'argent public soit investi de la manière la plus efficiente possible, la raison et les faits l'imposent.

Cela n'empêche pas le Conseil de l'Université d'être très préoccupé par ces mesures financières.

Les Autorités cantonales qui, nous le savons, soutiennent très majoritairement l'existence de l'Université, devront être extrêmement attentives aux mesures prises afin que notre Haute Ecole, qui a des forces reconnues, mais aussi ses fragilités, puisse continuer à se développer.

Notre Conseil est justement là pour rappeler, à chaque fois, aux Autorités cantonales que certaines mesures pourraient avoir des conséquences extrêmement dommageables pour notre Université.

Notre inquiétude est encore renforcée par le système fédéral de financement des Hautes Ecoles, qui dépend de la part relative de notre Université dans la population étudiante au niveau national ainsi que des activités de recherche. En effet, le système de financement par étudiants handicape les Universités lorsque celles-ci sont axées majoritairement sur les Sciences humaines et sociales au sens large, comme cela est notre cas. Nous restons très vigilants sur cette question, même si la dernière tranche de subventionnement pour 2017, annoncée il y a quelques jours par la Confédération, est moins défavorable que ce que nous pouvions craindre.

Comme si cela ne suffisait pas, il convient enfin de mentionner les mesures d'économie de la Confédération dans le Budget 2018. Alors que le Budget fédéral 2017, qui prévoyait un déficit de 250 millions de francs se soldera très vraisemblablement par un bénéfice de 800 millions, comme ce fut déjà le cas des 2,3 milliards de 2015 et des 800 millions de 2016, le Conseil fédéral va proposer de nouvelles coupes budgétaires, notamment dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Cela n'est plus admissible, car contraire à la ferme volonté du Parlement d'augmenter ce poste, manifestée clairement l'an passé dans le vote du crédit FRI 2017-2020.

Nous nous battons naturellement au Parlement fédéral contre ces mesures, avant tout de nature idéologique. Si nous n'y parvenions pas, notre Canton pourrait alors

subir une baisse de la contribution fédérale de 1,5 à 2 millions de francs pour les Hautes Ecoles et la Formation professionnelle, dont une partie pour notre Université.

Si ces éléments restent très préoccupants, ils ne doivent pas occulter le fait que notre Université possède de nombreux atouts.

Elle propose des formations pointues et originales, grâce notamment à ses centres de recherches qui la font rayonner au-delà de nos frontières nationales.

Bénéficiant d'un encadrement attentif et bienveillant au service des étudiants, c'est une institution à taille humaine qui favorise l'interaction et l'innovation, en contact permanent avec la recherche, en prise directe avec la Société et ouverte sur le monde.

S'il fallait encore s'en convaincre, il suffit de lire Trait d'Union, la lettre d'information qui relate les nombreuses activités universitaires ou, comme nous venons de le faire, de visionner l'excellent film de présentation qui est sorti depuis peu.

Et, il n'est jamais inutile de rappeler encore une fois que les classements font d'ailleurs figurer l'UniNE parmi les 20 meilleures universités du monde qui comptent moins de 5'000 étudiants.

Plus que d'autres, notre Université ne peut pas manquer d'identifier les mutations sociétales et technologiques en cours. Nous pensons notamment à la dématérialisation, aux réseaux sociaux et aux données personnalisées qui changent la donne et qui déstabilisent une partie importante de la population.

Comme cela a été rappelé par mes préopinants, les années à venir seront marquées par la digitalisation dans tous les domaines de l'activité humaine. Le système productif va devenir plus automatisé, plus interdépendant, et devra s'adapter bien plus fréquemment que par le passé. Cela affectera la nature même du travail et de la vie en société.

Quelle que soient notre position et nos appréhensions à ce sujet, cette évolution est inéluctable. Il est donc indispensable d'anticiper les conséquences des mutations en question et à transformer les défis en tremplin, afin d'orienter la recherche et l'enseignement vers les compétences-clés de demain.

La nouvelle société digitale qui se met en place, avec ses processus industriels toujours plus décentralisés et ses moyens d'échange d'information toujours plus puissants et ramifiés – la fameuse Industrie 4.0 – pourrait apporter beaucoup de réponses novatrices aux problèmes sociaux et environnementaux.

Au risque de prendre un retard difficilement rattrapable, l'Université doit donc anticiper et accompagner ces changements profonds.

Chaque faculté doit y voir des opportunités dans les domaines très divers dont a notamment parlé notre Recteur. En effet, une université comme Neuchâtel, dont 80%

des effectifs sont spécialisés dans les Sciences humaines et sociales, est particulièrement bien placée pour étudier et préparer à ces changements afin de permettre à ses étudiantes et étudiants de disposer des outils et des clés pour être les acteurs de demain, aptes à se mouvoir dans ce nouvel environnement.

À cet égard, nous saluons la vision stratégique sur 10 ans élaborée par le Rectorat, qui a su identifier ces défis environnementaux et sociétaux, et sur laquelle notre Conseil a donné un préavis positif.

Toutefois, il ne faudra jamais perdre de vue que l'être humain doit rester au centre de nos préoccupations, malgré ces mutations profondes, et nous sommes persuadés que le monde académique en est parfaitement conscient.

.....

Vous l'avez compris, notre Université devra, ces prochaines années, affronter nombre de défis et parfois des vents contraires et n'a pas les moyens de se perdre dans des querelles stériles.

C'est pourquoi notre Conseil travaille en étroite collaboration, et sur la base d'une confiance réciproque, avec le Rectorat, qui est fort et fait preuve d'une excellente gouvernance.

Nous entretenons également d'excellents contacts et nous nous coordonnons avec l'Assemblée de l'Université qui adoptera prochainement les Statuts que nous devons ensuite approuver.

Avant cela, le Rectorat, en collaboration avec les facultés, et après avoir consulté l'Assemblée, présentera au Conseil d'Etat le Plan d'intentions 2018-2022, acte majeur de la vie universitaire, sur lequel nous donnerons un préavis au Département de l'éducation et de la famille avec lequel nous nous félicitons d'ailleurs d'avoir de fructueux et fréquents échanges.

Chacun des organes a ses compétences propres prévues par la loi, ce qui est logique.

Cependant, tous ensembles, nous sommes solidaires et tirons à la même corde, avec la communauté universitaire, pour que notre Université puisse se développer et constamment s'adapter.

St-Exupéry disait : *Il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent.*

Ces forces existent au sein de notre institution, et c'est réjouissant.

Je vous remercie.